

Alliance écologique et sociale



La retraite à 60 ans pour mener une vie bonne sur une planète vivable

Le droit à la retraite, avec le droit à la santé et à l'éducation, sont des avancées du bien-vivre. D'autres droits sont à conquérir comme le droit au logement et la gratuité de ce qui est essentiel (transports collectifs, premiers m³ d'eau, premiers kWh, alimentation de bonne qualité).

- **La gratuité et le développement des transports publics**, c'est permettre à tout le monde quel que soit son revenu de se déplacer autrement, c'est plus de liberté, moins de fatigue, moins de pollution.
- **garantir l'accès gratuit aux m³ d'eau essentiels** et faire payer plus cher le gaspillage d'eau, c'est mettre ensemble la garantie d'une vie digne et la lutte contre les mésusages.
- **La sécurité sociale de l'alimentation** permettrait à chacun.e d'accéder à une alimentation de qualité tout en transformant le modèle agricole, prenant ainsi soin de l'environnement.
- **Des services publics de qualité, de proximité**, avec du personnel en nombre suffisant et qualifié, c'est améliorer la vie quotidienne sur tout le territoire, et rendre inutiles de nombreux déplacements.

Partir à la retraite à 60 ans, c'est des années de vie libérées des obligations de la vie en activité professionnelle, c'est pouvoir prendre le temps de mieux vivre, en cohérence avec nos besoins, nos envies, notre environnement. C'est du temps libéré pour être utile et engagé-e.

Les retraités sont un des piliers de la solidarité entre générations et de la vie démocratique

Les activités des retraité·es, permises grâce au temps libéré du travail, irriguent toute la société. De la garde des petits enfants à l'engagement associatif et bénévole, ces millions d'heures de travail bénéficient à la solidarité intergénérationnelle, sous une forme libérée des contraintes marchandes et de rentabilité.

D'innombrables associations de protection de l'environnement, de défense des droits humains et animaux fonctionnent grâce à l'activité des retraité·es. L'accès à la retraite à 60 ans à taux plein, c'est faire bénéficier la société toute entière de l'activité de millions de personnes en bonne santé (espérance de vie en bonne santé = 64 ans).

La réforme des retraites, présentée comme la « mère des réformes » par le Président de la République est un choix de société fondamental.

Il s'agit de faire financer par les salarié·es aux carrières hachées, aux carrières précoces, notamment les femmes, ce que le gouvernement veut éviter de faire contribuer aux entreprises et aux plus riches. Pour cela, il fait le choix de repousser le départ de l'âge de la retraite jusqu'à 64 ans !

Au-delà de ces injustices, interrogeons les conséquences environnementales d'une telle réforme à l'heure du désastre environnemental.

Quel sens du travail ? Être utile ou produire toujours plus de profits ?

Une des raisons de l'importance de la contestation de la réforme des retraites est la perte de sens du travail. Alors que des pays européens font déjà le choix de passer à la semaine à 4 jours, travailler 2 ans de plus serait une absurdité !

C'est la course aux profits qui épuise les êtres humains, produit le dérèglement climatique, détruit la biodiversité, raréfie l'eau, etc. Nous avons dépassé 6 limites planétaires (niveau de CO₂, diversité du vivant, perte des forêts, rejets de phosphore et d'azote dans les océans, introduction de substances créées par l'humain sur l'environnement, changement du niveau d'humidité des sols) : seule une réorientation de nos économies pour baisser nos impacts doit être recherchée.

Favoriser les fonds de pension climaticides ?

Les cotisations des salarié·es, qui paient directement les pensions de retraite, représentent une somme importante qui échappe aux marchés financiers. Les réformes successives n'ont pas cessé de durcir les conditions d'accès aux pensions, entraînant une baisse de leur niveau. Pour s'en prémunir, celles et ceux qui le peuvent placeront leur argent qui contribuera à alimenter la course folle de la finance !

Total, Monsanto, Rio Tinto, BNP-Paribas, ... : autant de placements financiers dont les fonds de pension sont friands, mais dont les activités détruisent l'environnement !

Les effets de la crise écologique sont déjà là. Y exposer des travailleurs encore plus âgés est un non-sens doublé d'une injustice sociale.



L'objectif du gouvernement est clair : recul de l'âge de départ à la retraite pour tous·tes, y compris pour les travailleur·ses qui exercent un métier pénible et usant. Non seulement les ouvriers ont une espérance de vie qui est de 13 ans inférieure à celle des cadres, mais au sein de cette espérance de vie plus courte, ils ont également plus d'années à vivre avec des incapacités.

Les canicules, le manque d'eau, l'exposition aux produits polluants, à la malbouffe, se font d'autant plus sentir que l'on est âgé et précaire. Fragiliser la santé de ces personnes en leur demandant de puiser plus longtemps dans leurs ressources physiques, c'est s'asseoir sur le principe de solidarité entre générations, socle de la protection sociale.

Reculer l'âge de départ à la retraite, c'est augmenter mécaniquement les dépenses de santé de l'assurance maladie.

D'autres réformes des retraites, plus écologiques, sont possibles.

Contre la catastrophe écologique et l'injustice sociale, notre système de retraite doit être amélioré, le temps de travail diminué, les richesses mieux partagées, et les besoins essentiels satisfaits. Taxation des super-profits¹, lutte contre l'évasion fiscale, fin des exonérations de cotisations sociales et fiscales... Les moyens existent pour financer la retraite à 60 ans, et une société où il fait bon vivre.

¹ Notre collectif défend notamment la taxation des super profits : prélever 2 % des profits des 50 plus grosses fortunes française réalisés depuis 2019 suffirait à financer ce qui manque, selon le gouvernement, pour l'équilibre des caisses de retraite.